

DEPARTEMENT  
DE LA REUNION

## Commune de Petite - Ile

ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-PIERRE

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON  
DE PETITE-ILE

du 20 Avril 2021

Objet :

Budget Principal  
Commune -  
Approbation du  
Compte Administratif  
pour l'exercice 2020

L'an deux mille vingt et un, le vingt avril à dix-huit heures et une minute, le Conseil Municipal de la Commune de PETITE-ILE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Serge HOAREAU, Maire.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie

Le **22 AVR. 2021**

que la convocation du Conseil avait été faite

Le 14 avril 2021

et que le nombre des membres en exercice est de 33.

#### ETAIENT PRESENTS :

##### **Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux suivants :**

HOAREAU Serge, FORT Olivier, SEVERIN Mimose, MALET Ludovic, ETHEVE Nicolas, GENNEPY Clarisse, ANTOU/ROSELEN Anne-Gaëlle, MUSSARD Emmanuelle, LEBON Gino, RENGER-ARNOUX Patricia, LEBON Eric, LEBON Natacha, GRONDIN Jean-Noël, ROBERT/PAYET Anne Constance, CORRE Jean Yves, BILGER/FOLIO Corinne, PAUS Richard, PAYET Sandrine, SUZANNE Pascal, LAVERGNE Christophe, SEVERIN Magali, BENARD Didier, HOAREAU Jean Denis, VIRAMAMERCAMA Corinne, LEVENEUR Marine, ETHEVE Patricia, SORRES Jacky, LAURET Dany.

#### ETAIENT REPRESENTES : les Conseillers Municipaux suivants :

Monsieur SEBODIER Pascal, Mesdames SOMNICA Christine, PRUGNIERES Sophia.

#### ETAIENT ABSENTS : les Conseillers Municipaux suivants :

Mme BENARD Rita, M. SUZANNE Jean-Hugues.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Madame Marine Leveneur** a été désignée pour remplir ces fonctions.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a rappelé l'ordre du jour :

Affaire n° 2021/3/16

**Budget Principal Commune - Approbation  
du Compte Administratif pour l'exercice 2020.**



Au cours de la présente séance, l'Assemblée s'est prononcée sur le Compte de Gestion 2020 du Budget Principal de la Commune.

Il convient désormais d'examiner le Compte Administratif 2020 de ce même budget et de se prononcer sur son exécution définitive ainsi que sur les résultats comptables qui s'y dégagent.

Il précise néanmoins qu'il y a lieu **au préalable** de procéder à **l'élection d'un Président de séance**.

En effet, conformément à l'article L2121-14 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, *« dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »*

Le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir **élire un Président de séance**.

**A l'unanimité, le Conseil municipal désigne Monsieur Olivier Fort comme Président de séance pour cette affaire.**

Le Maire passe ensuite à la présentation du Compte Administratif 2020.

Le Compte Administratif 2020 du Budget Principal peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b> <i>Prévisions budgétaires totales</i>	14 780 979,09 €	18 960 071,77 €	33 741 050,86 €
<b>RECETTES NETTES REALISEES (A)</b>	8 240 379,23 €	16 756 416,43 €	24 996 795,66 €
<b>DEPENSES</b> <i>Autorisations budgétaires totales</i>	14 780 979,09 €	18 960 071,77 €	33 741 050,86 €
<b>DEPENSES NETTES REALISEES (B)</b>	10 073 515,41 €	16 300 334,89 €	26 373 850,30 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (A-B) EXCEDENT (B-A) DEFICIT	-1 833 136,18 €	456 081,54 €	-1 377 054,64 €
<b>RESULTATS n-1 REPORTEES</b> EXCEDENT DEFICIT	969 257,29 €	2 674 771,77 €	3 644 029,06 €
<b>RESULTATS BRUTS DE CLOTURE</b> EXCEDENT ( C ) DEFICIT ( D )	-863 878,89 €	3 130 853,31 €	2 266 974,42 €
<b>RESTES A REALISER REPORTEES</b> DEPENSES ( E ) RECETTES ( F )	1 109 191,55 € 222 620,00 €	236 420,29 € 154 280,00 €	1 345 611,84 € 376 900,00 €
<b>SOLDE A REALISER (G=F-E)</b>	-886 571,55 €	-82 140,29 €	-968 711,84 €
<b>RESULTATS NETS DE CLOTURE</b> EXCEDENT (C+G) DEFICIT (D+G)	-1 750 450,44 €	3 048 713,02 €	1 298 262,58 €

Au préalable, il convient toutefois de relever que le total des prévisions budgétaires au niveau des deux sections tous chapitres confondus tel que présenté dans le Compte Administratif (CA) diffère de celui indiqué au Compte de Gestion (CG). Cette différence tient à la spécificité de traitement des cessions d'immobilisations à titre onéreux.



En effet, depuis la réforme de la M14 en 2006, les cessions sont prévues et votées en section d'investissement (compte 024) pour le montant estimé des prix des cessions. Mais leurs réalisations ne sont pas constatées au CA sur la ligne 024 en recettes d'investissement, mais en recettes réelles de fonctionnement (chap. 77) ainsi que les plus ou moins de values associées à la sortie des biens dans l'actif, qui sont, elles, constatées via des écritures d'ordre budgétaire au niveau des chapitres 040 et 042 des deux sections. Les crédits associés à ces écritures réelles et d'ordre ne sont plus votés par la collectivité (pas de prévisions) alors qu'au niveau de la Trésorerie, il y a bien une Décision Modificative « technique » qui opère l'ouverture automatique des crédits lors de la prise en charge des titres et mandats de cession. D'où un écart de prévisions sur lesdits chapitres entre le CG et le CA 2020.

Par ailleurs, pour des raisons purement techniques là aussi, lié au traitement différencié du nouveau logiciel comptable par rapport au précédent, il a été procédé lors de la journée complémentaire à des virements de crédits d'articles à articles à l'intérieur de certains chapitres (chap. 011 : cptes 6042, 60632, 6064, 6068, 6132, 6135 et 627 6 et le chap. 65 : cptes 6531 et 6553), expliquant certains écarts de prévisions d'articles pouvant être constatés avec le CG, sans pour autant qu'il y ait eu modification de l'autorisation donnée au niveau du chapitre.

Ces écarts de prévisions ne remettent toutefois pas en cause la concordance du CA avec le CG, qui s'apprécie au niveau des réalisations.

## I – Les Résultats

Comme le montre le tableau, le résultat brut global de clôture (résultat brut de fonctionnement + résultat de brut d'investissement) s'élève à **+ 2 266 974,42 €** (soit en diminution de 803 k€ par rapport à 2019).

Le résultat à affecter correspond quant à lui, **au résultat brut de fonctionnement, c'est à dire + 3 130 853,31 €, en augmentation de 587 k€ par rapport à 2019.**

En tenant compte des engagements non soldés au 31 décembre 2020, le Compte Administratif de 2020 dégage un **résultat net** global excédentaire de **+ 1 298 262,58 €** en diminution par rapport à 2019 (-952 k €).

## II – La section de Fonctionnement

Pour rappel, sont enregistrées dans cette section, les dépenses et les recettes régulières de la commune, destinés à assurer le fonctionnement des services et leurs activités courantes.

En 2020, cette section dégage un excédent brut de clôture de **+ 3 130 853,31 €**. Quant à l'excédent net de clôture, tenant compte des engagements non soldés, il est égal à **+ 3 048 713,02 €**.

### 1 - Les Recettes

Les recettes de fonctionnement réalisées en 2020 (titres émis + produits rattachés) s'élèvent à **16 756 416,43 €**, dont **16 588 939,96 €** de mouvements réels.

Pour rappel, les mouvements réels correspondent à des mandats émis en dépenses ou à des titres émis en recettes qui ont un impact sur la trésorerie communale, c'est-à-dire donnant lieu à des décaissements ou à des encaissements de sommes d'argent sur le compte au Trésor de la Commune, à contrario des mouvements d'ordre qui n'ont aucun impact sur la trésorerie (réservés à des écritures comptables spécifiques impactant le patrimoine communal).

A ces recettes de 2020, se rajoute l'excédent de 2019 reporté de 2 674 771,77 €, correspondants au cumul des excédents reportés du budget principal Commune et des deux budgets annexes : Eau et Spanc (dont la reprise au budget principal constituait un préalable avant transfert à la Civis).

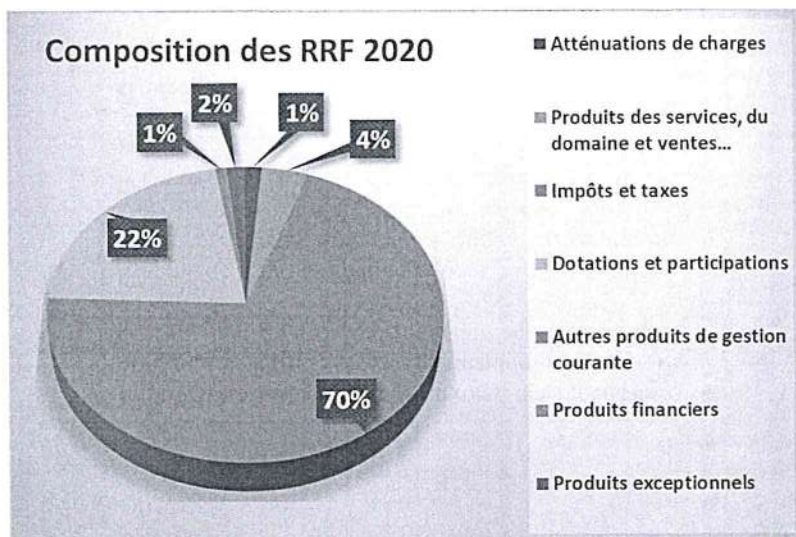
A noter qu'à la clôture de l'exercice, le montant des restes à réaliser en recettes de fonctionnement s'élevait à 154 280 € (correspondant à des subventions de fonctionnement à recevoir, engagées sur 2020, mais dont le versement n'est pas intervenu au 31/12/2020, mais aura lieu sur l'exercice 2021).

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	220 000,00 €	243 626,90 €	0,00 €	0,00 €	-23 626,90 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	654 000,00 €	589 868,41 €	65 438,51 €	0,00 €	-1 306,92 €
73	Impôts et taxes	11 455 000,00 €	11 643 609,00 €	0,00 €	0,00 €	-188 609,00 €
74	Dotations et participations	3 521 000,00 €	3 611 620,20 €	0,00 €	154 280,00 €	-244 900,20 €
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00 €	160 496,79 €	0,00 €	0,00 €	-10 496,79 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>16 000 000,00</b>	<b>16 249 221,30</b>	<b>65 438,51</b>	<b>154 280,00</b>	<b>-468 939,81</b>
76	Produits financiers	10 000,00 €	10 072,66 €	0,00 €	0,00 €	-72,66 €
77	Produits exceptionnels	12 000,00 €	264 207,49 €	0,00 €	0,00 €	-252 207,49 €
78	Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €			0,00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>16 022 000,00</b>	<b>16 523 501,45</b>	<b>65 438,51</b>	<b>154 280,00</b>	<b>-721 219,96</b>
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	263 300,00 €	167 476,47 €			95 823,53 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>263 300,00 €</b>	<b>167 476,47 €</b>			<b>95 823,53 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>16 285 300,00 €</b>	<b>16 690 977,92 €</b>	<b>65 438,51 €</b>	<b>154 280,00 €</b>	<b>-625 396,43 €</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>(3) 2 674 771,77 €</b>				

Le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement était donc en 2020 de 103 %.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une lecture de la composition des recettes réelles de fonctionnement (RRF) en 2020.





Au 1<sup>er</sup> rang des recettes réelles en 2020 : les impôts et taxes (dont les taxes foncières et d'habitation : 21%, l'Octroi de Mer : 37% et la Taxe carburant : 8%)

Au 2<sup>ème</sup> rang : les dotations et participations de l'Etat et autres organismes (dont la Dotation globale de fonctionnement : 15%)

Au 3<sup>ème</sup> rang : Les produits des services et du domaine (cantine, école de musique, cinéma...) qui ne représentent que 4% du total des recettes

## 2 - Les Dépenses

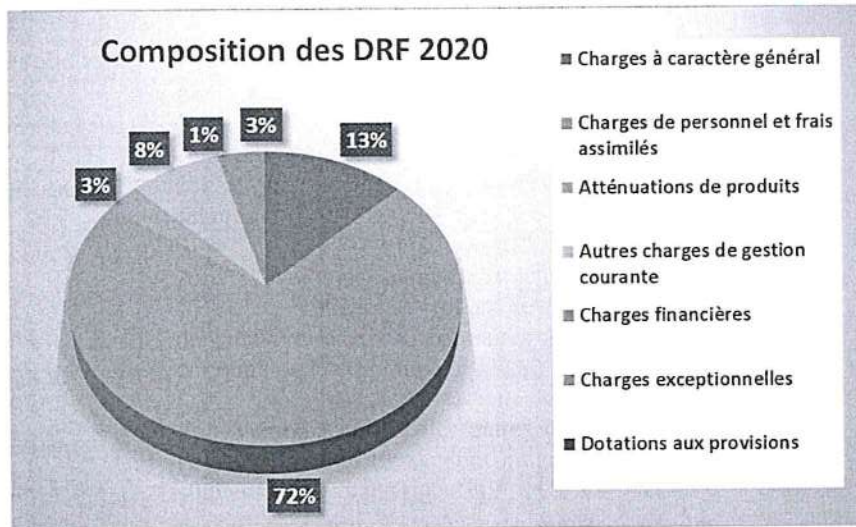
Les dépenses réalisées en fonctionnement en 2020 s'élevaient à 16 300 334,89 € dont 15 535 721,48 € de mouvements réels.

A la clôture de l'exercice, on comptabilisait pour 236 420,29 € de dépenses engagées sur l'exercice, mais non mandatées au 31/12/2020. Elles sont donc reportées sur l'exercice 2021.

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 808 229,49	1 836 902,12	151 102,29	147 536,94	672 688,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 301 238,00 €	11 142 549,06 €	0,00 €	0,00 €	158 688,94 €
014	Atténuations de produits	495 000,00 €	493 330,28 €	0,00 €	0,00 €	1 669,72 €
65	Autres charges de gestion courante	1 485 739,53 €	1 263 832,11 €	0,00 €	88 883,35 €	133 024,07 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>16 090 207,02 €</b>	<b>14 736 613,57 €</b>	<b>151 102,29 €</b>	<b>236 420,29 €</b>	<b>966 070,87 €</b>
66	Charges financières	225 000,00 €	146 727,99 €	32 624,23 €	0,00 €	45 647,78 €
67	Charges exceptionnelles	499 450,44 €	468 341,40 €	312,00 €	0,00 €	30 797,04 €
68	Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €			
022	Dépenses imprévues	28 914,31 €				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>16 843 571,77 €</b>	<b>15 351 682,96 €</b>	<b>184 038,52 €</b>	<b>236 420,29 €</b>	<b>1 071 430,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 400 000,00 €				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections	716 500,00 €	764 613,41 €			-48 113,41 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 116 500,00 €</b>	<b>764 613,41 €</b>			<b>1 351 886,59 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 960 071,77 €</b>	<b>16 116 296,37 €</b>	<b>184 038,52 €</b>	<b>236 420,29 €</b>	<b>2 423 316,59 €</b>
Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement en 2020 était donc de 92 %.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une lecture de la composition des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) en 2020.



Au 1<sup>er</sup> rang des dépenses réelles en 2020 : les charges de personnel (72%), qui comprennent les rémunérations brutes et cotisations sociales et taxes versés sur les salaires,

Au 2<sup>ème</sup> rang : les charges à caractère général (13%), constituées des achats de fournitures de biens et services nécessaires à l'activité courante de la commune,

Puis viennent ensuite les autres charges de gestion courante (8%), dont notamment les subventions versées aux CCAS et associations œuvrant sur la commune.

### III - La section d'Investissement

Pour rappel, sont enregistrées dans cette section, les dépenses et les recettes qui affectent le patrimoine de la commune (augmentation de la valeur de son actif, en termes d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières).

Cette section fait apparaître en 2020 un solde d'exécution brut de clôture déficitaire de - 863 878,89 € et un solde d'exécution net déficitaire de clôture (tenant compte des restes à réaliser) de - 1 750 450,44 €.

#### 1 - Les Recettes

En 2020, les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 8 240 379,23 €, dont 5 880 561,90 € de mouvements réels.

A ces recettes, se rajoute l'excédent de 2019 reporté de 969 257,29 €.

Quant aux recettes engagées en 2020 mais non titrées au 31/12/2020 celles-ci s'élevaient à 222 620 €.

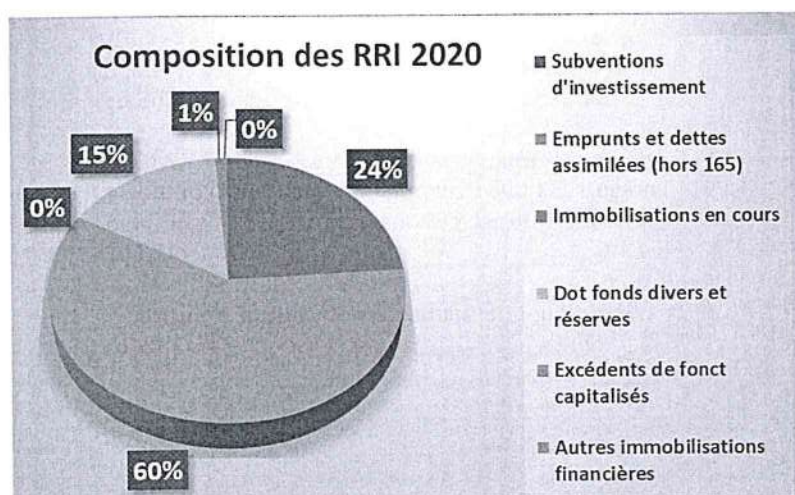
Elles constituent donc le montant des recettes d'investissement 2020 reportées sur l'exercice 2021.



Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 158 221,80 €	1 401 533,26 €	222 620,00 €	1 534 068,54 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00 €	3 500 000,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	3 726,98 €	0,00 €	-3 726,98 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>8 158 221,80 €</b>	<b>4 905 260,24 €</b>	<b>222 620,00 €</b>	<b>3 030 341,56 €</b>
10	Dot fonds divers et réserves	812 000,00 €	904 660,64 €	0,00 €	-92 660,64 €
1068	Excédents de fonct capitalisés	45 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (165)	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	25 000,00 €	25 641,02 €	0,00 €	-641,02 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00 €			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>987 000,00 €</b>	<b>975 301,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 698,34 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>9 145 221,80 €</b>	<b>5 880 561,90 €</b>	<b>222 620,00 €</b>	<b>3 042 039,90 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 400 000,00 €			
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	716 500,00 €	764 613,41 €		-48 113,41 €
041	Opérations patrimoniales (1)	2 550 000,00 €	1 595 203,92 €		954 796,08 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 666 500,00 €</b>	<b>2 359 817,33 €</b>		<b>2 306 682,67 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 811 721,80 €</b>	<b>8 240 379,23 €</b>	<b>222 620,00 €</b>	<b>5 348 722,57 €</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>(2) 969 257,29 €</b>			

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement en 2020 était de 65 %.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une lecture de la composition des recettes réelles d'investissement (RRI) en 2020.



Au 1<sup>er</sup> rang des recettes réelles d'investissement en 2020 : l'emprunt (60 %),

Au 2<sup>ème</sup> rang : les subventions reçues des autres institutions publiques (Etat pour + 800 k€, Région pour +243 k€, Europe pour 235 k€ et Civis pour +115 k€)

Viennent ensuite les dotations et fonds divers (dont FCTVA pour + 580 k€)

## 2 - Les Dépenses

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2020 à 10 073 515,41 € dont 8 310 835,02 € de mouvements réels.

Quant aux dépenses d'équipement brut, elles se sont élevées à 6 513 276,27 €, en augmentation de 1,2 M€ par rapport à 2019.

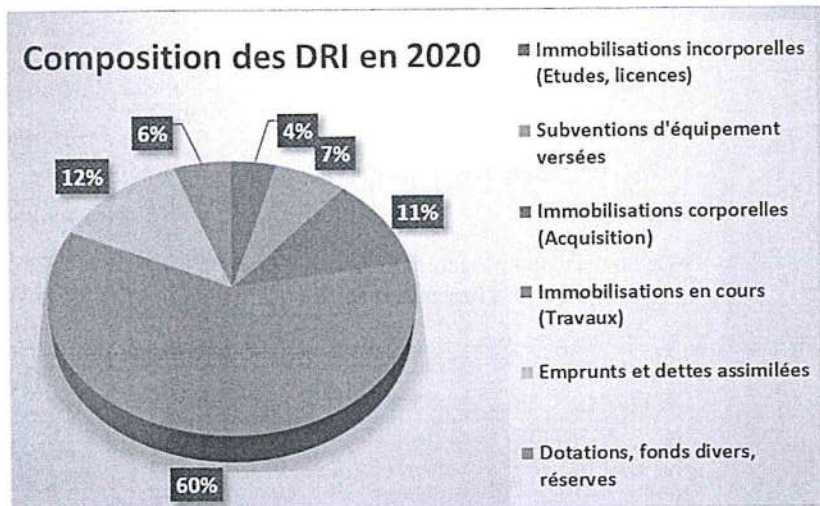
En tenant compte des dépenses engagées et restant à réaliser au 31/12/2020, à savoir 1 109 191,55 €, le montant des DEB (engagés + mandatés), + de 7,62 M€, soit plus de 76 % d'engagements de dépenses (hors restes engagés sur les opérations en AP/CP)

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (Etudes, licence)	1 106 855,61 €	337 163,55 €	292 365,54 €	477 326,52 €
204	Subventions d'équipement versées	639 000,00 €	551 323,00 €	0,00 €	
21	Immobilisations corporelles (Acquisition)	1 492 770,09 €	871 795,53 €	438 465,60 €	182 508,96 €
23	Immobilisations en cours (Travaux)	6 774 429,36 €	4 752 994,19 €	353 360,41 €	1 668 074,76 €
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>10 013 055,06 €</b>	<b>6 513 276,27 €</b>	<b>1 084 191,55 €</b>	<b>2 415 587,24 €</b>
10	Dotations, fonds divers, réserves	442 401,72 €	442 401,72 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 005 000,00 €	988 513,20 €	0,00 €	16 486,80 €
26	Participations et créances rattachées	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	412 950,96 €	366 643,83 €	0,00 €	46 307,13 €
020	Dépenses imprévues	69 271,35 €			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 954 624,03 €</b>	<b>1 797 558,75 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>62 793,93 €</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 967 679,09 €</b>	<b>8 310 835,02 €</b>	<b>1 109 191,55 €</b>	<b>2 547 652,52 €</b>
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	263 300,00 €	167 476,47 €		95 823,53 €
041	Opérations patrimoniales (1)	2 550 000,00 €	1 595 203,92 €		
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>2 813 300,00 €</b>	<b>1 762 680,39 €</b>		<b>1 050 619,61 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>14 780 979,09 €</b>	<b>10 073 515,41 €</b>	<b>1 109 191,55 €</b>	<b>3 598 272,13 €</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	(2)			

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement en 2020 était d'environ 69 %.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une lecture de la composition des dépenses d'investissement en 2019.





Au 1<sup>er</sup> rang des dépenses réelles d'investissement en 2020 : Les travaux sur les bâtiments et les routes (60%)

Au 2<sup>ème</sup> rang : le remboursement en capital de la dette (12%)

Au 3<sup>ème</sup> rang : les acquisitions de matériels et équipements pour les services (11%)

## IV - Les indicateurs financiers

Le Compte Administratif 2020 dégage donc un excédent brut global de clôture de + 2 266 974,42 € et un excédent net global de clôture (après intégration des restes à réaliser) de + 1 298 262,58 €.

S'agissant du résultat consolidé (Budget Principal + budgets annexes) celui-ci est excédentaire de + 2 449 086,95 € en ce qui concerne le résultat brut et de + 1 480 375,11 € pour le résultat net, une fois pris en compte les soldes à réaliser comme le montre le tableau ci-contre :

	Résultats bruts	Solde des R.A.R.	Résultats Nets
Budget Principal	+ 2 266 974,42 €	-968 711,84 €	+ 1 298 262,58 €
RPF	+ 22 879,95 €	-	+ 22 879,95 €
ZAE	+ 159 232,58 €	-	+ 159 232,58 €
<b>Résultats consolidés</b>	<b>+ 2 449 086,95 €</b>	<b>- 968 711,84 €</b>	<b>+ 1 480 375,11 €</b>

Concernant la dette, la Commune enregistre au 31 décembre 2020 un encours de 14,57 M €, soit + 2,5 M€ d'encours « net » par rapport à 2019.

Rapporté à la population, la dette s'établit à 1 188 €/habitant, soit à un niveau supérieur à la moyenne enregistrée en 2019 dans les communes de même strate départementale (770 €/hab.) et nationale (852 €/hab.).

Il convient toutefois de rapprocher cet indicateur de l'effort d'équipement communal bien plus élevé à Petite-Ile que celui constaté aux niveaux régional et national en 2019 (531 €/hab. en 2020 pour Petite-Ile, contre 379 €/hab. pour la strate départementale et 377 €/hab. pour la strate nationale en 2019). Sources DGFIP – Fiche n°1 Ratios de niveau - Situation Financière 2019

S'agissant du ratio de désendettement (lequel traduit le nombre d'années nécessaires à la collectivité si elle devait consacrer l'intégralité de son épargne brute à rembourser toute sa dette), celui-ci passe à 14,5 ans en 2020 contre 12,9 ans en 2019, et ce compte tenu d'un endettement plus important opéré en 2020, nécessaire pour financer la hausse des dépenses d'équipement.

Quant aux soldes d'épargne, ils s'améliorent en 2020 par rapport à 2019 (se reporter au tableau ci-contre) :

	CA 2020	CA 2019	CA 2018
RRF (a)	16 588 939,96 €	18 009 452,66 €	16 757 487,99 €
DRF (b)	15 535 721,48 €	16 044 820,87 €	15 286 674,35 €
Intérêts dette ©	179 352,22 €	192 463,54 €	183 987,34 €
Prod. Cessions (d)	47 843,00 €	1 027 181,00 €	6 621,00 €
<b>Epargne de gestion (e=a-b+c-d)</b>	<b>1 184 727,70 €</b>	<b>1 129 914,33 €</b>	<b>1 648 179,98 €</b>
<b>Epargne Brute (f=e-c)</b>	<b>1 005 375,48 €</b>	<b>937 450,79 €</b>	<b>1 464 192,64 €</b>
Remboursement en capital (g)	987 213,20 €	1 012 690,71 €	1 604 164,22 €
<b>Epargne Nette (f-g)</b>	<b>18 162,28 €</b>	<b>-75 239,92 €</b>	<b>-139 971,58 €</b>
<i>Epargne nette "corrigée"</i>			500 028,46 €

L'épargne brute, qui traduit la richesse dégagée par l'activité communale une fois déduite les charges de la dette, s'améliore légèrement en 2020 pour s'établir à + 1M €, soit +67 k€ par rapport à 2019. Les baisses de RRF liées principalement à la crise sanitaire Covid 19 ont en partie été compensées par des DRF moindres du fait notamment du fait des mesures de restriction en termes de manifestations et cérémonies publiques, et de la baisse d'activités de certains services (cantines, école de musique...).

L'épargne nette, qui, elle, mesure le solde de richesse disponible après le remboursement en capital de la dette, augmente donc à nouveau en 2020, pour atteindre 18 k€.

En conclusion, malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, la commune a su maintenir ses grands équilibres budgétaires et financiers, même s'ils demeurent toutefois encore trop fragiles compte tenu d'une charge de fonctionnement encore trop rigide au regard du poids de charges de personnel et de produits de fonctionnement encore trop atones et pas suffisamment dynamiques pour assurer des ressources disponibles plus importantes dans le financement de l'investissement.

La poursuite du programme de mandature, notamment en Investissement sera conditionnée par la capacité de la ville à mobiliser les financements extérieurs et notamment les subventions, tout en assurant une part plus importante à l'autofinancement.

Le Maire informe que la Commission « Finances et Affaires générales » a émis un avis favorable sur cette affaire, lors de la séance du 16 avril 2021.

Après sa présentation, le Maire demande au Président de séance, Monsieur Olivier Fort – 1<sup>er</sup> Adjoint, de bien vouloir soumettre au Conseil Municipal le vote du Compte Administratif 2020 et, quitte la salle.



**Le Conseil Municipal,**  
**Réuni sous la présidence de M. Olivier FORT, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,**  
**après délibération, à l'unanimité, décide :**

• **D'approuver :**

1/ Le Compte Administratif 2020 du Budget Principal,

2/ Les **résultats bruts** 2020 arrêtés aux montants suivants :

Fonctionnement : + 3 130 853,31 €

Investissement : - 863 878,89 €

} , **soit un résultat brut global excédentaire de + 2 266 974,42 €**

- D'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
**Le Maire,**

  
Serge Hoareau

Le présent document est certifié exécutoire,  
compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture, le .....  
et de sa publication en Mairie, le .....